

Approbation du Projet Éducatif Local

Le rapporteur,

➤ Présente le Projet Éducatif Local pour les années 2011 à 2013. Ce projet a pour objectif de donner un développement et une nouvelle dimension à la politique jeunesse sur le territoire de Pacé. Trois axes prioritaires sont définis : le projet passerelle 10-14 ans, l'ouverture au monde des jeunes pacéens et l'environnement et la citoyenneté. De ces trois axes découlent 11 fiches actions qui ne sont pas là pour figer ou pour mettre un cadre aux initiatives, mais bien pour dynamiser les actions existantes et proposer de nouvelles pistes.

Ce dossier sera également la base d'une éventuelle contractualisation sous la forme d'un Contrat Éducatif Local avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations d'Ille et Vilaine.

Considérant l'avis favorable émis par la commission des affaires scolaires et de la jeunesse élargie au comité de Pilotage du PEL de Pacé, lors de sa réunion du 9 juin 2011 ;

le conseil municipal, après en avoir délibéré,

APPROUVE :

le Projet Éducatif Local présentée ci-dessus ;

AUTORISE :

le maire à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

VOTE : à l'unanimité